

Réf: Dossier 439741

Avis de constitution

SOCIETE « PRODIGE GOLD SARL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO, Lot 19,
Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRODIGE GOLD SARL »

Objet : - EXPLOITATION MINIÈRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO, Lot 19, Ilot 2

Dirigeant(s) M SILUE DESIRE ISRAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09482 du 11/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55536/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

